

COMMUNIQUE DE PRESSE

DE L'INSTITUT HELIO MARIN A UN LITTORAL RESTAURE FACE AU REcul DU TRAIT DE COTE, LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL A REALISE UNE OPERATION EXEMPLAIRE DE RENATURATION (LANDES)

Bordeaux, le 08/10/2026

2025 – 2026 : 12 mois de chantier

Après 12 mois de chantier les travaux de démolition et de renaturation de l'ancien Institut Hélios Marin à Labenne (Landes) sont achevés. Le centre de soin, désaffecté depuis 2007, a disparu du paysage dunaire qu'il marquait de sa présence depuis presque un siècle. L'établissement a été désamianté puis démoli par des entreprises spécialisées mandatées par le Conservatoire du littoral pour supprimer le risque de voir des tonnes de gravats joncher les plages et être emportées par la mer bien avant l'inévitable recul du trait de côte. La dune a ainsi été libérée des matériaux artificiels, et le paysage a retrouvé sa succession typique océan – dune – forêt. Les bénéfices pour la nature et la santé sont nombreux : dépollution, désimperméabilisation du sol, enlèvement des végétaux exotiques envahissants comme l'herbe de la Pampa, et reconquête par les espèces dunaires dont certaines sont endémiques¹ et protégées...

Anticiper l'érosion

Ce sanatorium a été construit dans les années 1930 à 200 mètres de l'océan de façon à faire bénéficier à ses malades des bienfaits du soleil et de l'air marin. Mais cette proximité avec l'océan a été préjudiciable aux bâtiments² qui du fait du recul du trait de côte sous l'effet du changement climatique, se trouvaient à moins de 65 mètres de l'océan, c'est à dire au niveau du trait de côte estimé pour 2050 par les experts de l'Observatoire de la Côte Nouvelle Aquitaine. En France, près d'un quart des côtes sont en recul avec des pertes atteignant plusieurs mètres par an sur certains secteurs : en moyenne 2,5 m par an en Gironde, 1,7 m dans les Landes.

¹ Espèce endémique : l'ensemble de la population de cette espèce est concentré sur un territoire. Cela la rend à la fois spéciale mais aussi plus vulnérable à l'extinction.

² L'Institut Hélios Marin, désormais établissement de santé gériatrique, a déménagé plus près du bourg de Labenne en 2007.

Outre la dangereuse avancée de l'océan, la qualité architecturale initiale avait disparu suite à de nombreuses modifications au cours du temps, les fers à béton avaient rouillé du fait de l'ambiance salée entraînant le délitement de certains bâtiments. Par ailleurs, la forte présence d'amiante empêchait tout nouvel usage.

En août 2021, le Conservatoire du littoral est devenu propriétaire pour mettre un terme aux velléités d'aménagement d'un nouvel équipement que la puissance publique aurait ensuite dû protéger ou indemniser du fait du risque d'érosion.

Restaurer la nature et les paysages, tout en conservant la mémoire

Depuis 50 ans, le Conservatoire du littoral, établissement public sous tutelle du ministère de la Transition écologique, mène, en partenariat avec les acteurs territoriaux, notamment les collectivités littorales, une politique de protection foncière des rivages littoraux et lacustres, permettant le respect des équilibres écologiques, la préservation, la restauration et la valorisation des patrimoines naturels, paysagers et culturels, l'ouverture au public et l'accompagnement des territoires dans leur adaptation au changement climatique.

Dans le sud des Landes, fortement soumis à l'urbanisation, le Conservatoire du littoral intervient pour maintenir des milieux naturels entre chaque station balnéaire, ainsi que sur les zones humides arrière-littorales. Sa propriété entre Capbreton et Labenne Océan constitue à ce jour un espace naturel de 213 hectares composé de dunes et de forêts dont l'acquisition progressive a débuté en 1979 et se poursuit. L'achat et la désartificialisation de l'emprise de l'ancien IHM vient donc compléter cet espace naturel définitivement protégé.

Après les démolitions, des travaux de plantation de végétation dunaire ont été réalisés sur le site afin d'impulser son retour à l'état naturel qui prendra du temps.

Le Conservatoire du littoral a également eu à cœur de préserver la mémoire du site après l'effacement de ces bâtiments qui représentent tout un chapitre de l'histoire du territoire.

Diagnostic architectural, étude historique, recueil d'archives, captation vidéos et photographiques ont été réalisés ainsi qu'une collecte de témoignages. Ces éléments seront mis en valeur ultérieurement.

En lisière du terrain, le bâtiment du gardien a été conservé pour que la mémoire du site puisse être partagée. De même, à quelques centaines de mètres, l'ancienne chapelle de l'Institut, restaurée en 2019 par le Conservatoire du littoral, posée au milieu des dunes, est davantage mise en valeur par l'effacement des ruines, participant ainsi à augmenter l'expérience paysagère vécue par les promeneurs. Un nouveau sentier permet de rejoindre directement la chapelle depuis la plage.

Le chantier

Sous la maîtrise d'œuvre d'Antea^RGroup, l'entreprise Avenir déconstruction et son co-traitant Charier TDD Atlantique Vendée sont intervenus pour la démolition et le désamiantage et, en sous-traitance, l'entreprise Chognot a exécuté les travaux de restauration dunaire et le cheminement.

Ce chantier a été exemplaire en termes de traitement des 12 000 tonnes de déchets issus de la démolition. L'objectif de 98% de revalorisation (recyclage, réemploi) a été atteint.

Dans la même optique le Conservatoire du littoral et ses partenaires ont souhaité que les 250 tonnes d'amiante soient vitrifiées par l'entreprise Inertam de Morcenx de façon que ce matériau perde définitivement sa dangerosité. Alors que, malheureusement, dans la majorité des cas de désamiantage, ce déchet est seulement enfoui.

Une forte mobilisation des partenaires

Ces travaux de désartificialisation constituent la seconde phase d'un projet qui a débuté en 2021 par l'acquisition par le Conservatoire du littoral de la parcelle et des bâtiments de l'Institut pour un montant de 1,74 millions d'euros. Cette opération a bénéficié de l'aide de la Région Nouvelle Aquitaine, de l'Etat (FNADT) et du Département des Landes.

Budget de l'acquisition :

Conservatoire du littoral	Etat (FNADT)	Région NA	Département des Landes	Montant Total
440 000 € 25%	300 000 € 17%	800 000 € 46%	200 000 € 11%	1 740 000 €

Puis, les partenaires ont accompagné le Conservatoire du littoral afin de mener à bien le chantier malgré un contexte de baisse des budgets publics.

Budget des travaux :

Conservatoire du littoral	Etat	Fonds européens	Agence de l'eau Adour Garonne	Département des Landes	CCMACS	Commune de Labenne	Montant Total
1 281 850 € 48%	620 000 € 23%	400 000 € 15%	210 000 € 8%	100 000 € 4%	50 000 € 2%	29 000 € 1%	2 590 850 €

Ainsi, chacun à son échelle a participé au projet de renaturation de la dune nord de Labenne Océan mené depuis 2021.

Inertage de l'amiante par vitrification

Aujourd'hui, il existe deux solutions industrielles pour traiter les déchets d'amiante en Europe : l'enfouissement ou la vitrification proposée par une entreprise de Morcenx, à 85km de Labenne, dans les Landes. Le procédé de vitrification par torche à plasma représente, à l'heure actuelle, la seule alternative au stockage des déchets d'amiante dans des décharges.

D'un point de vue sanitaire et environnemental, la vitrification est donc l'unique solution capable d'offrir une élimination totale et définitive du risque de toxicité de l'amiante par destruction des fibres d'amiante. Le déchet perd ainsi ses propriétés toxiques et sa qualité de déchet ultime.

La vitrification garantit aux producteurs et détenteurs de déchets une destruction des effets nocifs de ce déchet et les met à l'abri de tout recours en responsabilité.

La solution de vitrification est reconnue comme une filière de recyclage. Le matériau inerte ainsi obtenu peut-être valorisé dans des travaux de BTP.

Mars 2023



Avril 2026



Album de 120 photos de professionnels à disposition.



© Photo Cyrille VIDAL



© Photo Cyrille VIDAL